Département du PUY DE DÔME

Arrondissement de RIOM

LISTE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BEAUREGARD-VENDON
Séance du 12/10/2026
Affichage 14/10/2026

Publication sur site
www.ville-beauregard-vendon.com
le 14/10/2026

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment, convoqués le 05 octobre, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

Etaient présents : Mesdames Annabelle BOINÇONNET, Christelle DENIS, Romane GARDELLE, Laetitia GAY, Florence MANIEZ, Pascale PINEAU,
Messieurs, Bernard CATHALAN, Fabien DUMONT, Jean-Michel GALTIER, Denis GEORGES, Gérard HARY, Julien IMBERT, Michel MIRALLES, Antonio OLIVEIRA.

Était excusée : Madame Alexandra MARTINS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel GALTIER.

D20261012-01 **Vœux 2027 au personnel**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à payer les diverses dépenses occasionnées par cette cérémonie.

D20261012-02 **Mise à disposition de terrains pour implantation de haies et/ou bosquets**

Le Conseil Municipal a l'unanimité

- DECIDE mettre à disposition de la société de CHASSE de Beauregard-Vendon, représentée par Cyril ONZON, Président, la parcelle ZN146 pour y planter des haies et/ou bosquets ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention tripartite.

D20261012-03 **Modification de la durée hebdomadaire de travail et annualisation du temps de travail - Diminution horaire de poste d'agent technique inférieure à 10% - 35 a 32/35è**

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,
À compter du **01/11/2026**, la durée de travail du poste d'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL est fixée sur la base d'une durée hebdomadaire moyenne de **32 heures**, avec annualisation du temps de travail.

D20261012-04 **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement non collectif 2025 - SIAMC**

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,

- PRENDRE ACTE de la communication du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement non collectif par le Syndicat intercommunal d'assainissement Morge et Chambaron

D20261012-05 **Projet de liaison cyclable entre Combronde et Beauregard-Vendon par la communauté de communes CSM**

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- **DE REFUSER**, en l'état, le projet de liaison cyclable entre Combronde et Beauregard-Vendon tel que présenté par la communauté de communes CSM ;
- **DE DEMANDER** à la communauté de communes de revoir sa proposition afin de présenter un projet cohérent, complet et sécurisé, garantissant la continuité de l'itinéraire cyclable de bout en bout ;
- **DE DEMANDER** que soit étudiée une solution privilégiant, autant que possible, un itinéraire indépendant des voies ouvertes à la circulation automobile, afin d'assurer la sécurité des cyclistes, et notamment des enfants se rendant au centre de loisirs de Beauregard-Vendon.

Le conseil municipal réaffirme son soutien au développement des mobilités douces, tout en soulignant que celui-ci doit reposer sur des aménagements adaptés, réellement sécurisés et conformes aux objectifs initiaux du projet

D20261012-06 **Renouvellement Adhésion Pôle Santé sécurité et qualité de vie au travail**

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,

- adhère aux missions à compter du 1er janvier 2027, pour **l'ensemble des prestations** : médecine du travail, conseil en hygiène et sécurité au travail, ergonomie et psychologie du travail (125 € par agent et par an au 01/01/2027),
- autorise l'autorité territoriale à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme,
- les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au Pôle santé au travail.

D20261012-07 **CC Combrailles Sioule et Morge : approbation du rapport de la CLECT du 9 octobre 2026**

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées